

Original: FRENCH

Conseil permanent de l'OSCE N° 1149 Vienne, 8 Juin 2017

Déclaration de l'UE sur la situation des personnes LGBTI en Tchétchénie

L'Union européenne continue de suivre avec attention la situation des personnes LGBTI en Tchétchénie. Elle réitère son souhait de voir toute la lumière faite sur les allégations d'arrestations, de détentions illégales, de tortures et d'assassinats de personnes sur la base de leur orientation sexuelle.

Les réponses successives fournies par la délégation russe au Conseil permanent, que nous avons écoutées attentivement, consistent essentiellement à mettre en doute la véracité des sources d'informations.

L'inspection préliminaire qui a été lancée par les autorités russes, de même que l'annonce de l'envoi par l'Ombudsman russe pour les droits de l'Homme d'une mission en Tchétchénie. marquent un début de reconnaissance par la Russie de la gravité de la situation.

Toutefois, nous attendons une réponse des autorités russes à la hauteur de l'ampleur des crimes dont il est fait état dans les divers rapports émanant de la presse et de la société civile. L'ouverture d'une enquête pénale serait un signal positif à cet égard, garant également d'une protection effective envers les personnes qui risquent des persécutions.

Les responsables doivent être portés devant la justice. Nous appelons la Russie à mettre en œuvre pleinement ses engagements internationaux y compris dans le cadre de l'OSCE et de garantir le respect des principes d'égalité et de non-discrimination pour tous.

Nous appelons aussi les autorités russes à faciliter des enquêtes indépendantes de journalistes ou de défenseurs des droits de l'homme. Nous avions à cet égard soulevé le cas d'E. Milachina de Novaja Gazeta.

Enfin, nous serions reconnaissants à la Fédération de Russie de tout élément d'information qu'elle pourrait apporter à la connaissance des Etats participants de l'OSCE.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la Géorgie, Saint-Marin, l'Australie et le Canada se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.